

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu :

Mardi 28 mai 2024 à 18h00
Salle Intergénérationnelle
25 Rue Marius Perbost
07120 SAINT ALBAN AURIOLLES

Ordre du jour :

- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 09 avril 2024

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Urbanisme

- Avenant N°8 à la convention de participation à l'observatoire de l'Habitat de l'Ardèche
- Modification simplifiée N°4 du PLU de Vogüé, définition des modalités de concertation

Développement économique

- Avenant à la convention avec l'association Prévigrêle du 1^{er} juin 2022
- Cession de la parcelle B2604 ZA Les Estrades Vallon Pont d'Arc à l'entreprise de Monsieur Marc BERNAC
- Aide à l'immobilier d'entreprise – La Nougaterie du Pont d'Arc (SARL MIAM)
- Renouvellement du classement de l'office de tourisme des Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc en catégorie 1

POLE RESSOURCES

Administration Générale

- Approbation d'un règlement intérieur des archives

Ressources Humaines

- Créations d'un poste de chargé mission agriculture/foncier
- Création d'un poste de technicien habitat
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture
- Contrat d'Engagement Educatif (CEE) : révision des montants des rémunérations

Finances

- Contrat Partenariat avec le Département de l'Ardèche pour le financement des projets d'investissement de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

POLE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE – SOCIAL – CULTURE

Petite Enfance

- Acquisition à l'euro symbolique du foncier de la micro crèche de Pradons
- Convention de mise à disposition du bâtiment de la micro crèche « Les Elfes » à intervenir avec la Commune d'Orgnac
- Modification du règlement intérieur des crèches gérées par la Communauté de communes

Enfance - Jeunesse :

- Tarifs de l'ALSH
- Renouvellement de la convention partenariale avec le Collège Henri Ageron pour le développement d'actions en direction des jeunes

Actions Sociales

- Pacte Local des Solidarités à intervenir avec l'Etat et les communautés de communes Beaume Drobie et Pays des Vans

Culture / Sport :

- Soutien 2024 aux événements culturels et sportifs structurants
- Règlement d'aide en faveur des manifestations et événements d'intérêt communautaire

POLE VOIRIE – RESEAUX – BATIMENTS

Eau et Assainissement :

- Etude préalable au transfert aux transferts des compétences assainissement et eau potable

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

